

## APPEL A PROJETS 2020

### « BIODIVERSITE ET SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE »

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier est obligatoirement constitué des pièces suivantes :

- Pièce n°1 = Fiche synthétique du projet (format .doc ou .pdf, non scanné)
- Pièce n°2 = Présentation complète du projet (format .doc ou .pdf, non scanné, sur un maximum de 16 pages soit 8 feuilles, en Arial, taille 12)
- Pièces n°3 = Documents justifiant de la nature juridique de la structure
- Pièce n°4 = CV des membres de la structure

Le dossier est à envoyer en format électronique uniquement, à l'adresse suivante : [programme.agir.france@suez.com](mailto:programme.agir.france@suez.com).

Le courriel aura pour objet : « Candidature AGIR – Nom de la structure ».

Les documents doivent être transmis dans l'ordre présenté ci-dessus et indiquer dans leur titre le numéro de la pièce à laquelle ils se rapportent.

Dans le cas d'un groupement d'acteurs, les pièces n°3 et 4 doivent être transmises pour chacune des structures impliquées dans le projet.

Tout dossier de candidature incomplet se verra refusé par le comité d'évaluation de SUEZ.